

n° 39

# Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

BONNE ANNÉE 2015

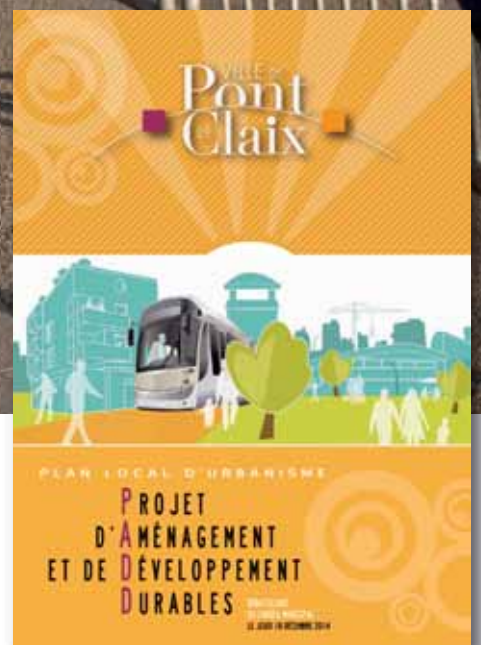
Distribuée avec ce numéro, la brochure de présentation des grands objectifs du PLU



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

## DOSSIER BUDGET 2015

Nouvelle baisse d'impôt pour les ménages pontois



**Mairie**

www.ville-pontdeclair.fr  
 Place du 8 mai 1945  
 04 76 29 80 00

**Etat civil, passeports biométriques**

Lundi au vendredi  
 8h30-12h et 13h30-17h  
 Samedi : 9h -12h  
 Place de la scierie  
 04 76 29 80 02

**Police municipale**

04 76 29 86 10

**PIMMS** 12 av. C. de Gaulle

04 38 92 10 33

**Centre communal d'action sociale (CCAS)**

27 av. Antoine Girard,  
 04 76 29 80 20

**Centre social Irène Joliot Curie,**

04 76 29 86 40

**Centre social Jean Moulin**

04 76 29 86 60

**Maison pour l'emploi**

Place Winsen Luhe  
 04 76 29 86 20

**L'Escale**

04 76 29 86 90

**Maison de l'Habitant**

av. des Iles de Mars,  
 04 76 29 86 29

**Centre de planification et d'éducation familiale**

04 76 29 86 50

**Petite enfance**

**La Ronde des Couleurs**  
 04 76 29 80 24

**Restaurants scolaires périscolaire / vacances**

04 76 29 80 65

**Bibliothèque**

04 76 29 80 95

**Flottibulle** 04 76 29 86 00

**Résidence et service personnes âgées**

04 76 29 86 70

**Service maintien à domicile et Le FIL**

04 76 29 80 22

**Déchetterie de Pont de Claix**

43 av. du Maquis de l'Oisans  
 04 76 40 39 43

lundi, mercredi,  
 jeudi, vendredi, samedi :

8h30 - 11h30

et 14h - 17h30

mardi : 14h - 17h30

Pour toutes vos questions

sur le tri, la collecte des

déchets ménagers et les

déchetteries de l'agglomération

grenobloise

Numéro vert : 0800 50 00 27

www.la-metro.org

**Service collecte, Déchetterie et tri sélectif Groupement SUD Métro**

04 76 33 16 63

**PERMANENCES ASSOCIATIVES**

**Confédération nationale du logement (CNL)**

Défense des locataires, des propriétaires occupants, des consommateurs  
 le 2ème lundi du mois de 10h30-12h à la Maison de l'Habitant

**Aide information aux Victimes (AIV)**

aiv.grenoble@wanadoo.fr

Information sur les droits des victimes et accompagnement dans leurs démarches  
 centre social Irène Joliot Curie, 1ers et 3èmes mercredis de 9h15 à 11h.  
 Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

**ADATE**

(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)

adate@adate.org - www.adate.org

le mercredi après-midi  
 centre social Irène Joliot Curie, sur rendez-vous.  
 Tél. : 04 76 29 86 40

**PERMANENCES CONSEILS**

**Conciliateur-médiateur**

Permanences en mairie les 1ers et 4èmes vendredis de 9h30 à 12h.  
 Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

**Avocat-conseil**

Permanences à la bibliothèque  
 2 samedis par mois de 9h à 12h.  
 Réservé aux Pontois.  
 Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

**Architecte-conseil**

Permanence au service Urbanisme  
 Se renseigner au 04 76 29 80 55.

**URGENCES & NUMÉROS UTILES**

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- SAUVETEURS SECOURISTES 04 76 98 65 62
- GENDARMERIE : 17
- POLICE MUNICIPALE : 04 76 29 86 10
- SANS ABRI : 115
- ENFANCE MALTRAITÉE : 119
- CENTRE ANTIPOISON DE LYON : 04 72 11 69 11
- GDF-SÉCURITÉ DÉPANNAGE : 0810 433 038
- EDF-SÉCURITÉ DÉPANNAGE : 0810 333 338

**En couverture >**

le 24 décembre, à l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville en collaboration avec les commerçants et les jeunes de Radio Maxx 38, a organisé une grande journée d'animations sur la place du 8 mai 1945 : promenades en calèche, maquillage, papillotes et séance photos avec le Père Noël...

**Éditorial / 3**

du maire et président de Grenoble-Alpes Métropole **Christophe Ferrari**

**Les temps forts / 4**

**Dossier >**

**Le budget 2015 / 10**

**Les nouvelles / 16**

Réouverture du PIJ, un nouveau temps autour de la parentalité...

**La rencontre / 18**

Mélissa Belmokadem, musicienne passionnée

**Expression des groupes politiques / 19**



Service information  
 place du 8 mai 1945  
 38800 Pont de Claix  
 Tél. : 04 76 29 80 05  
 information@ville-pontdeclair.fr

[www.ville-pontdeclair.fr](http://www.ville-pontdeclair.fr)

Toutes les publications de la ville en téléchargement

**Pharmacies de garde**

- **Dimanche 18 janvier**  
 pharmacie Le Palladium,  
 place Jean Monnet, 38640 Claix.  
 04 76 98 03 98
- **Dimanche 1er février**  
 pharmacie de Rivalta, 13 avenue Rivalta,  
 38450 Vif. 04 76 40 50 64
- **Dimanche 8 février**  
 pharmacie de la Place,  
 24 place du 8 mai 1945,  
 38 800 Pont de Claix.  
 04 76 98 01 51
- **Dimanche 15 février**  
 pharmacie Fallieux Vera,  
 73 cours St André,  
 38 800 Pont de Claix.  
 04 76 98 10 47
- **Dimanche 22 février**  
 pharmacie Sauvaire,  
 1 rue de la mairie, 38450 St Georges  
 de Commiers. 04 76 72 53 90
- **Dimanche 1er mars**  
 pharmacie Claudel,  
 14 avenue du général De Gaulle,  
 38 800 Pont de Claix. 04 76 98 03 43
- **Dimanche 8 mars**  
 pharmacie Clavel,  
 Rond point de l'Europe,  
 38 760 Varcos. 04 76 72 97 64



Depuis 2004, le recensement est devenu annuel dans les communes de 10000 habitants ou plus. La collecte se déroule, chaque année, auprès d'un échantillon de 8% de la population (choisi par l'INSEE - Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) dispersé sur l'ensemble du territoire de la commune. A Pont de Claix, les agents enquêteurs seront au contact des habitants du 15 janvier au 21 février 2015. Evolution notable : désormais les habitants ont la possibilité de répondre par internet.

Renseignements : service de l'état civil 04 76 29 80 01



## "Que règne la liberté ! Car jamais le soleil ne s'est couché sur réalisation humaine plus glorieuse." Nelson Mandela

**L**es mots nous manquent pour qualifier l'inqualifiable. Les assassinats du mercredi 7 janvier 2015 à Paris nous laissent tous un sentiment d'horreur et de révolte. Ce mercredi, c'est toute la République qui a été surprise par la barbarie de ces actes. C'est toute la République qui a été touchée en son sein, dans ses valeurs, dans ses principes.

Les élus de Pont-de-Claix condamnent avec la plus grande fermeté - comme vous également - ces actes horribles qui ont fait disparaître en moins de 5 minutes des innocents, certains inconnus, d'autres non. Les dessinateurs Charb, Cabu, Wolinski, Tignous et Honoré qui ont été les repères fidèles de la transgression et de l'humour pour des générations entières, les policiers Ahmed Merabet et Franck Brinsolaro, l'économiste Bernard Maris et enfin Mustapha Ourrad, Elsa Cayat, Frédéric Boisseau et Michel Renaud... Aucun d'eux ne voulaient du mal à quiconque. Tous sont dans nos cœurs et nos pensées vont à leurs proches et à leur famille.

Mais cette condamnation ne suffira pas. La France est meurtrie profondément aujourd'hui et au plus profond de moi, je veux vous dire comme maire - mais comme homme aussi - que nous devons à ces victimes l'honneur et la dignité de la République dans l'unité. Nous ne devons avoir ni peur, ni haine mais une intense et ferme résolution de combattre la barbarie et de défendre notre liberté.

Je pense aux journalistes, piliers indispensables de la démocratie. Je pense à nos forces de l'ordre, durement touchées dans l'exercice le plus noble de leur mission. Le terrorisme aveugle, sous couvert de religion, est à combattre. Il attaque notre démocratie, notre République. La laïcité permet de vivre ensemble, de respecter la croyance de chacune et de chacun, de respecter ceux et celles qui ne croient pas. Notre République ne peut tolérer ce radicalisme religieux qui a frappé un élément essentiel de notre démocratie : la liberté d'expression.

Et je vous exhorte - dans cette période de fracas et de violence - à ne pas céder au repli ou à l'intolérance ! Mais d'être dans l'unité !



**Christophe Ferrari**  
Maire de Pont de Claix  
Président de Grenoble-Alpes Métropole

Après l'attentat contre Charlie Hebdo, les autorités ont porté **LE PLAN VIGIPIRATE** à son niveau maximum. Les préfets, sur tout le territoire, ont consigné de renforcer la vigilance et de mobiliser les forces placées sous leur autorité. Ainsi, dans cette période particulière, nous appelons tous les habitants à la vigilance et à la compréhension.



NOV.

## Objectif lire

Exposition de croquis, balade croquée, promenades littéraires autour de textes italiens, le cru 2014 d'Objectif lire se déclinait aux couleurs de l'Italie. La rencontre avec les auteurs a clos ce mois de promotion de la lecture.





12  
NOV.

## Remise des dictionnaires aux élèves de CM1

« Le dictionnaire, c'est le livre qui va vous suivre pendant tout votre parcours scolaire... ». C'est avec ces mots que le maire Christophe Ferrari a remis aux élèves de CM1 leur dictionnaire offert par la municipalité. L'adjoite à l'éducation populaire et à la culture Corinne Grillet, également présente, a encouragé les enfants à fréquenter la bibliothèque et Objectif lire. 159 écoliers pontois, répartis dans 11 classes, étaient concernés.



14  
NOV.

## Inauguration de Pôle emploi

Un an après son installation à Pont de Claix, le Pôle emploi a été officiellement inauguré en présence de nombreuses personnalités. Armelle Chardot, directrice de l'établissement pontois, a présenté la structure, au sein de laquelle travaillent quotidiennement 34 salariés. L'équipement, qui a la compétence géographique sur les 5 cantons du Sud-Isère, soit un territoire de 51 communes, a reçu en 2014 plus de 12 000 demandeurs d'emploi. Le maire Christophe Ferrari a rappelé l'existence de l'ancienne caserne de pompiers, qualifiant le site de « lieu hautement symbolique au carrefour des trois Sud ». La conseillère générale Brigitte Périllié, les maires de Claix et Vif étaient présents aux côtés de Pascal Blain, directeur régional de Pôle emploi Rhône-Alpes, et du représentant du Préfet, Patrick Lapouze. Les représentants des Ateliers Marianne et de l'AFPA étaient aussi présents. Une visite des locaux a suivi l'inauguration.



24 NOV.

## PADD : 5 grands défis pour construire la ville de demain

Invités via un document de présentation générale distribué dans les boîtes aux lettres, les Pontois sont venus assister à la réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), pièce maîtresse du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Une projection commentée par le maire et président de Grenoble-Alpes Métropole, Christophe Ferrari et le 1er adjoint en charge de l'aménagement urbain, Sam Toscano, leur a permis de découvrir 5 grands défis pour le futur de Pont de Claix. Un regard complet sur les multiples aspects du projet urbain : habitat, déplacements, espaces publics et environnement, développement économique, équipements publics etc... L'enjeu est double, il s'agit d'inventer une « ville à vivre » attrayante pour ses habitants ou usagers actuels et futurs, partie prenante de la dynamique et du rayonnement métropolitains.

À l'issue de la présentation, les Pontois ont pris la parole. Certains, au vu des projets futurs, s'interrogeaient sur le risque potentiel d'augmentation de la fiscalité locale. Le maire les rassurait en précisant qu'une population plus nombreuse, grâce à la construction d'environ 150 logements par an, engendrerait de nouvelles recettes fiscales.

Le PADD a été débattu lors du conseil municipal du 18 décembre 2014. Consultation du document sur le site de la ville

+ [www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)



11 NOV.

## Commémoration de la "grande guerre"

« En ce 11 novembre 2014, nous comméorons la victoire et la paix, et nous rendons hommages à tous les morts pour la France. En ce 11 Novembre, nous comméorons le 96ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. » C'est par ces mots que le maire Christophe Ferrari a ouvert la cérémonie du 11 novembre. Il a également salué et remercié les enfants des classes de CE2, de CM1 et CM2 des écoles élémentaires Jules Verne, Jean Moulin et Villancourt pour leur participation à la commémoration. Les écoliers, sous la direction de Stéphane Maulet, intervenant musical dans les écoles, ont chanté "Le soldat" avant de citer les noms de soldats tombés pour la France. Le maire a tenu à rendre un « hommage particulier à la mémoire d'Ernest Palamini, ce héros pontois de la Seconde Guerre Mondiale et qui nous a quitté il y a un peu plus d'un an. Gravement blessé lors de la seconde guerre mondiale, Ernest Palamini a contribué à la libération de notre région et de notre pays. »

13  
NOV.

## Planétarium ambulant

C'était au tour des enfants de l'école Jules Verne de faire connaissance avec le planétarium itinérant proposé par la Ville dans le cadre du projet des Grands Moulins. Système solaire, météorites, comètes, voie lactée, galaxies, étoiles, satellites... Toutes les classes ont pu découvrir le ciel et ses secrets.



18  
NOV



## L'oeil de Didier Barbe

L'exposition « Pont de Claix, portraits et paysages » a été inaugurée le mercredi 10 décembre par l'élue à la culture et à l'éducation populaire, Corinne Grillet. Cette exposition photographique du Pontois Didier Barbe met en lumière des paysages familiers ainsi que des portraits d'enfants, et rend hommage à la ville sous un angle sensible et optimiste.



7  
NOV.



## Théâtre avec les jeunes de Winsen Luhe

13 collégiens de Winsen et deux de leurs professeurs ont passé une semaine à Pont de Claix. Ils ont travaillé avec Heiko Buchholz sur l'écriture d'une fiction : la création, à partir des deux villes jumelées, de la commune Pont de Winsen Luhe Claix. Les jeunes ont écrit des textes qu'ils ont donc joué ce soir là au gymnase de l'école des Iles de Mars, devant un public nombreux. Mickael Mérat, conseiller délégué à la jeunesse était notamment présent.

10  
DÉC.



## Inauguration du banc d'Adounia

Après quatre ans de travail, de réflexion, de doutes et d'ateliers, le banc en mosaïque, à la manière de Gaudi, est sorti de terre dans le quartier des Iles de Mars Olympiades. Une inauguration officielle avait donc lieu en ouverture d'une fête de quartier au cœur du quartier réaménagé. Autour de Joao Ribeiro, président d'Adounia et principal instigateur du projet, le maire Christophe Ferrari, les adjoints Sam Toscano, Maxime Ninfosi et Philippe Rozières, les conseillers municipaux Nathalie Roy et Aziz Chemingui, la conseillère générale du canton de Vif Brigitte Périllié et le délégué du Préfet à la politique de la ville Jean-François Prette, prennent la pose sur le banc.

## Le GF38 rencontre le FC Pont de Claix

Les joueurs du GF 38 sont venus à la rencontre des petits footballeurs pontois. Après une après-midi passée à faire des passes, des têtes et des petits ponts, tout le monde s'est retrouvé au Foyer Municipal pour une séance de dédicaces. C'est en présence d'élus, notamment de Philippe Rozières, en charge des sports, et de Souad Grand, 2e adjointe, par ailleurs, présidente du FC Pont de Claix, qu'un grand goûter a été partagé.



10  
DÉC.

DÉC.



Réunis à l'école Jean Moulin, les habitants du quartier Grand Galet, notamment les riverains du secteur Barnave, ont réfléchi avec un technicien de la Métro, aux réaménagements des points de collecte des déchets ménagers.

## Améliorer les quartiers avec les habitants

Conçus pour faire de la concertation avec les habitants une réalité concrète, les ateliers publics urbains (APU) permettent collectivement de dresser l'état des lieux d'un secteur géographique, d'établir un diagnostic, de définir des priorités et des pistes de travail et de se mettre d'accord sur les aménagements à apporter. En présence de Maxime Ninfosi, adjoint en charge de la démocratie participative et de la gestion urbaine et sociale de proximité, trois réunions se sont tenues au mois de décembre sur les quartiers Grand Galet, Iles de Mars/Olympiades et Taillefer. D'autres rencontres sont prévues dès le début de l'année 2015, le Journal municipal reviendra sur le fruit des différentes réflexions menées ici et là.





17  
DÉC.

## Distribution des colis de Noël aux aînés

Terrine vigneronne, confits de poivrons rouges ou velouté aux cépes pour le colis Tradition, ballotin de chocolats, truffes et miel pour le colis Douceur, ce sont 1318 personnes âgées de 70 ans et plus qui ont bénéficié de ce cadeau de Noël avant l'heure. Le maire Christophe Ferrari, l'adjointe aux solidarités Eléonore Perrier, la conseillère déléguée aux personnes âgées Isabelle Wehff-Eymeri, la conseillère déléguée au handicap Nathalie Roy étaient à la résidence Irène Joliot-Curie pour une distribution placée sous le signe des fêtes de fin d'année.



## Vœux du maire et de la municipalité

La cérémonie des vœux de l'équipe municipale aux acteurs locaux, associatifs et économiques, a commencé par un hommage du maire Christophe Ferrari aux victimes de l'attentat dans les locaux du journal Charlie Hebdo. L'assemblée a observé une minute de silence « pour cet acte odieux, barbare, inqualifiable ». Le maire a ensuite adressé ses vœux « de santé, de joie, de bonheur », avant de remercier les anciens élus et de féliciter les nouveaux. Il a tenu à saluer le travail de David Hissette, Julia Cubillo et Felipe Da Cruz sur le budget 2015, « ambitieux malgré les difficultés » et notamment malgré la baisse des dotations de l'Etat. Avec près de 6 millions d'euros d'investissement, « priorité au cadre de vie, au patrimoine communal et au projet urbain ». Enfin, sur la question du passage en métropole, Christophe Ferrari a voulu rassurer : « la métropole n'est pas une strate supplémentaire, un niveau de complexité en plus, un empilement de compétences. C'est un outil nouveau au service de politiques publiques ».

7  
JANV.



# Budget 2015

## Fonctionnement

26 468 379 €

budget ville voté le 18/12/14

2 289 971 €

budget CCAS présenté en CA le 12/01/15

## Investissement

6 464 107 € (soit + 28 %)

Consultation de  
l'ensemble des chiffres  
sur le site de la ville

[www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)

## Face à la crise et au plan d'économies du gouvernement, la ville construit un budget avant tout solidaire

L'élaboration du budget 2015 s'est achevée le 18 décembre dernier par son vote en conseil municipal\*. Cette année, l'exercice s'est avéré particulièrement difficile puisque la ville de Pont de Claix avec l'ensemble des collectivités se voient imposer dès l'an prochain 11 milliards d'euros de baisse de leurs dotations (dont une diminution de 1,5 milliard d'euros enregistrée en 2014). D'ici 2017, ce sont près de 28 milliards d'euros que l'Etat n'injectera plus au niveau local ; un retrait sans précédent qui risque de pénaliser gravement les services publics de proximité dont les habitants ont tant besoin en période de crise. Autour du maire Christophe Ferrari, les élus pontois ont exprimé leurs craintes et dénoncé la politique du gouvernement au travers d'un vœu clair (voir encadré page 11). Pour autant, le choix a été fait de ne pas s'en tenir au stade de la revendication mais de proposer aux Pontois une politique budgétaire combative, innovante et ambitieuse basée sur la justice fiscale, la préservation de services de qualité et la poursuite de la modernisation de la ville.

\* 25 voix pour / 4 voix contre (groupe Front de gauche, communistes et citoyens) / 3 abstentions (groupe Pont de Claix, le changement).



*Je pense qu'une baisse massive des dépenses publiques pour financer de manière aussi importante les allègements de charges des entreprises sans contreparties claires, est un parti pris risqué de la part de l'État."*

**Christophe Ferrari**

Maire de Pont de Claix

Président de Grenoble-Alpes Métropole

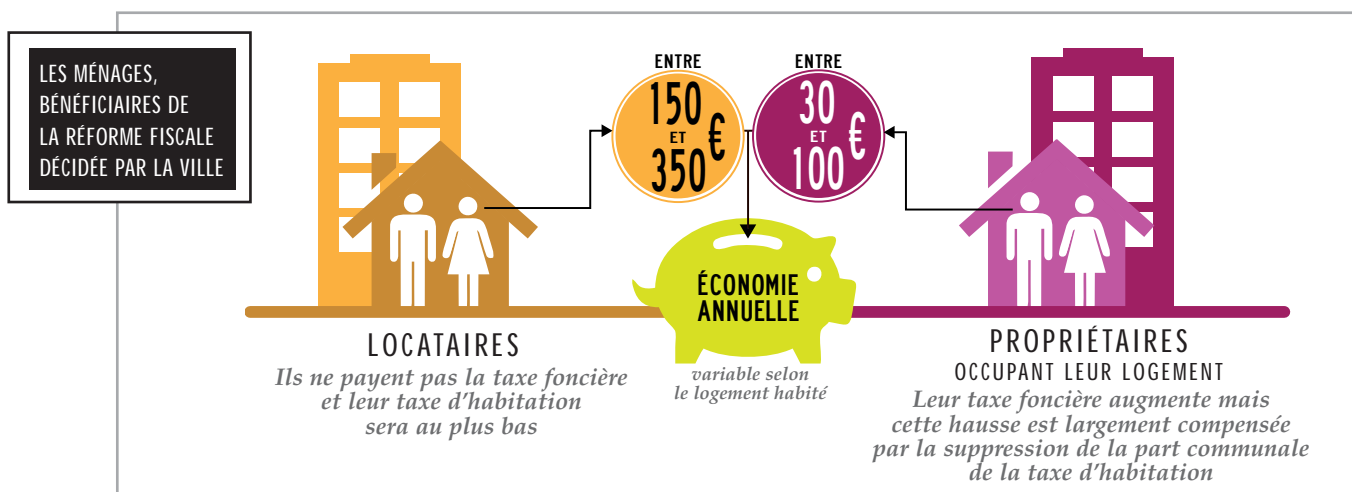
SUPPRESSION DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE D'HABITATION

# Une baisse des impôts locaux pour les ménages

**En plus de la maîtrise stricte des dépenses voire de la réduction de certaines charges, la majorité municipale a souhaité mettre en œuvre une réforme fiscale innovante.**

Les élus ont fait en sorte que l'effort collectif nécessaire en raison des aides amoindries de l'Etat ne soit pas assumé par les ménages et que ceux-ci voient même une baisse de leur impôts locaux. Cela se traduit par une baisse maximum de la taxe d'habitation et par une hausse de la taxe foncière. En conséquence, les locataires bénéficieront ainsi d'une économie annuelle comprise entre 150 euros et 350 euros. Quand aux propriétaires occupants, ils constateront une baisse là aussi annuelle d'environ 30 à 100 euros. C'est donc sur les propriétaires non-occupants et sur les entreprises (particulièrement les plus grandes) que reposera l'effort de solidarité. Pour le Maire, Christophe Ferrari, cela n'est que justice. "Depuis fin 2012, date de l'annonce par le gouver-

nement actuel du "pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi", les plus grandes entreprises bénéficient sans contrepartie d'allègements de charges, de crédits d'impôts et autres financements importants. Cela se chiffre en milliards, il n'est donc pas anormal de voir les contributions locales de ces entreprises augmenter pour qu'elles participent mieux encore au fonctionnement des services publics en lieu et place des ménages, des plus modestes surtout." À Pont de Claix, l'orientation politique marque donc bien un choix fort : celui de conjuguer maîtrise des dépenses et contribution accrue des plus grandes entreprises pour augmenter la capacité d'auto-financement de la commune et continuer à mobiliser l'investissement public indispensable à la croissance et à l'emploi.



## EVOLUTION DES TAUX COMMUNAUX

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
TH	11 %	6,5%	6,5%	6,5%	6,5%	0,01%
TFB	30,75%	37,80%	37,80%	37,80%	37,80%	45,82%
TFNB	56%	33,09%	33,09%	33,09%	33,09%	0,05%

La baisse de la taxe d'habitation se chiffre à 660 000 euros

## Extrait du vœu proposé par la majorité municipale sur le désengagement de l'État (Conseil municipal du 20 novembre 2014)

[www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)  
Lire le texte en intégralité

Les communes et leurs intercommunalités facilitent la vie quotidienne de ses habitants et assure le *bien vivre ensemble* en mettant en œuvre des services publics de proximité essentiels. La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensa-

ble au redressement des comptes publics. Le ralentissement de l'investissement public, auquel les collectivités contribuent pour plus de 70%, déstabilise d'ores et déjà de nombreuses entreprises, notamment dans le domaine du bâtiment, des travaux publics et de l'artisanat. Une diminution supplémentaire de nos crédits d'investissements aurait un impact récessif certain,

ayant pour conséquence des suppressions d'emploi importantes et la mise en danger de notre tissu de TPE, PME et artisans, et par ricochet du commerce de proximité. C'est pour toutes ces raisons que le Conseil Municipal de Pont de Claix, en cohérence avec la position de l'Association des Maires de France, demande :

- le réexamen du plan de réduction

des dotations de l'Etat ;

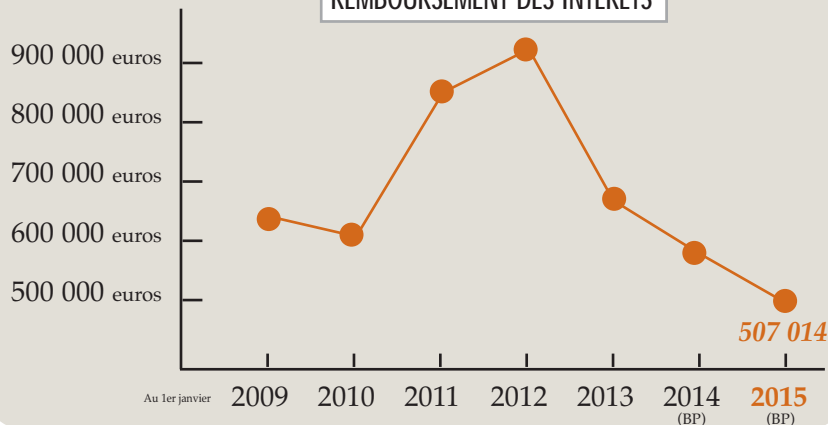
- l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense ;
- une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.



Pour **David Hissette**, adjoint au maire en charge des finances, de l'économie, de l'emploi et des commerces, la préparation du budget demande un long travail de réflexion, d'analyse et de perspective qu'il mène en étroite collaboration avec les membres de la commission des finances et notamment son président le conseiller municipal Felipe Da Cruz, et Julia Cubillo, conseillère déléguée aux finances et au budget. Il commente ci-dessous les courbes essentielles pour comprendre la situation financière de la ville

## ÉVOLUTION DES CHARGES FINANCIÈRES

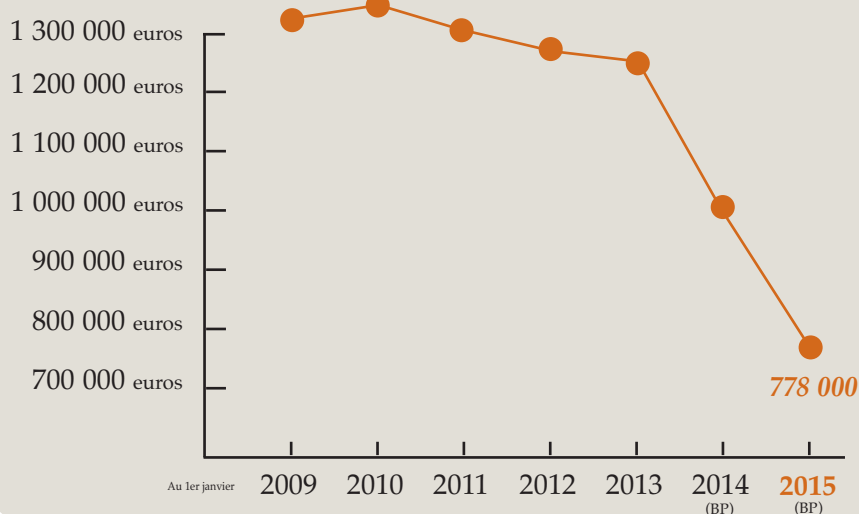
### REMBOURSEMENT DES INTÉRÊTS



A l'inverse du remboursement du capital, les montants de remboursement des intérêts de la dette constituent une charge pour la section de fonctionnement. Leur baisse souhaitée permet ainsi de mobiliser mieux encore des sommes d'argent pour le bon fonctionnement des services communaux. La conjoncture actuelle (taux des banques au plus bas) et la vigilance des élus qui ne souhaitent pas endetter la ville font que la courbe continue son fléchissement.

« Depuis plusieurs années, nous faisons appel à l'emprunt de manière raisonnée en privilégiant son recours pour le projet urbain et les travaux de réaménagement dans les quartiers. Notre politique de cession de biens communaux anciens nous permet d'investir avec nos propres fonds. Certains nous le reprochent mais nous sommes convaincus qu'il n'est pas pertinent de conserver des bâtiments dont l'utilité collective n'est pas avérée. En revanche, la capacité financière obtenue nous permet d'acquérir de nouveaux dont l'implantation est stratégique pour mettre en oeuvre le projet urbain. Je pense par exemple à la parcelle qui accueillait un concessionnaire Lada et qui demain, parce qu'elle nous appartient, sera en mesure d'accueillir une partie du futur pôle multimodal en lien avec l'arrivée du tram A". David Hissette

## ÉVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



**Baisse des dotations de l'Etat sur  
2014-2015-2016-2017 : 1,6 millions d'euros**

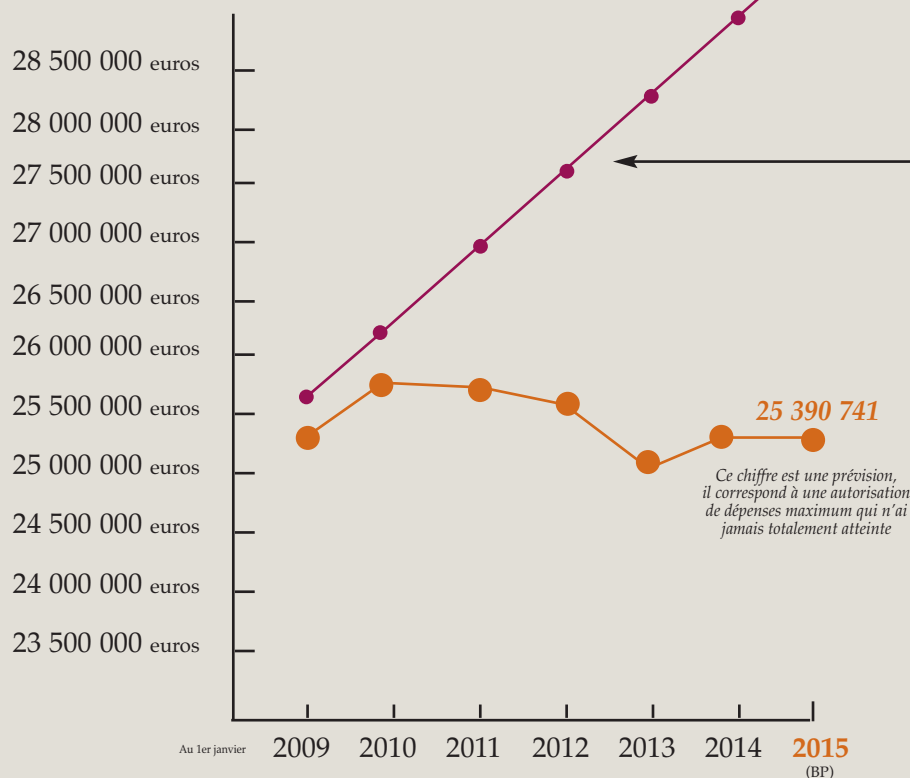
« Cette année, les ressources publiques en baisse s'évaluent à près de 620 000 euros auxquels s'ajoute l'érosion des autres sources de financements publics. Si la Caisse d'allocations familiales (CAF) réduit sa participation de 145 000 euros dans le cadre du Contrat Enfance jeunesse, le fait le plus notable concerne la diminution de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) qui enregistre un manque à gagner pour 2015 de 475 000 euros et par effet cumulatif de moins 950 000 euros en 2016 et moins 1 325 000 en 2017. On mesure là, l'impact terrible des nouvelles contraintes imposées par l'Etat aux collectivités locales, au titre de la contribution à la réduction de la dette publique et à l'effort national de redressement."

David Hissette



## Budget 2015

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



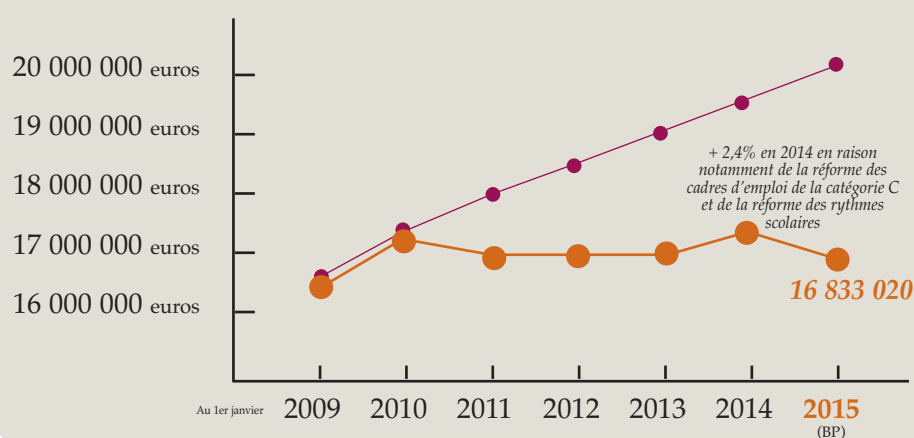
La ville est bien dans l'obligation de faire des choix pour que son budget n'explose pas. C'est ce que montre cette courbe fictive qui projette la progression des dépenses de fonctionnement dans le cas où les 2% annuels moyens de hausse du panier du maire<sup>(1)</sup> étaient suivis.

<sup>(1)</sup> Indice spécifique qui mesure l'inflation constatée pour les communes

« Le mot clé de notre action est la maîtrise globale du fonctionnement. Chaque année une lettre de cadrage permet à chaque élu de travailler avec les services de son secteur pour que des économies puissent être réalisées. Ces économies ne se font pas au détriment de choses indispensables aux habitants mais sur des lignes budgétaires d'importance relative. C'est

nécessaire quand on regarde les nouvelles dépenses induites notamment par la réforme des rythmes scolaires. Sur ce dossier suivi par Corinne Grillet, adjointe à l'éducation populaire, l'impact financier montre une augmentation de 170 000 euros par rapport à 2014. En tout, 250 000 euros sont mobilisés pour la mise en place des nouveaux temps Eurêka, ce qui correspond à 250 euros par élève, l'Etat y contribuant pour sa part à hauteur de 50 euros. Enfin, je tiens à souligner que plus d'un tiers du budget (dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement) est consacré aux grands secteurs qui impactent au quotidien la vie des Pontois : la famille, l'enfance-jeunesse, l'enseignement, les interventions sociales, le sport et la culture. » David Hissette

### ÉVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL



« Malgré l'augmentation automatique des dépenses de personnel due à la prise en compte de l'ancienneté des agents et de leur avancement dans les carrières (Glissement Vieillesse Technicité) et au coût supplémentaire lié à l'embauche d'animateurs dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, ce chapitre budgétaire est en diminution de 2%. C'est le fruit de notre politique volontariste qui prévoit notamment le non-remplacement des départs à la retraite, la fin des détachements concernant des cadres pour l'essentiel ou la négociation de nouveaux contrats d'assurance des personnels. »

David Hissette

La priorité est donnée à la qualité du service proposé aux Pontois. La ville maintient donc, au niveau de son organisation, un effort de modernisation et de rationalisation. Elle reste attentive à ce que les dépenses de personnel n'augmentent pas inconsidérément. Sans cette volonté, et en appliquant une progression moyenne de 2,4% observée à l'échelle nationale ces dix dernières années, on atteindrait des chiffres beaucoup plus importants illustrés par la courbe supérieure.

# Investissement 2015

## Priorité au cadre de vie, au patrimoine

La Ville a prévu 6 534 107 euros d'investissements cette année. Cette hausse conséquente par rapport à 2014 (+28%) s'explique de deux façons : nombre de chantiers arrivaient à terme en 2013 (Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire par exemple) et sur 2014 le renouvellement électoral s'opérait. Plusieurs dossiers entrent désormais dans le cadre du PPI (Plan pluriannuel d'investissements), qui prévoit d'étaler les efforts jusqu'à 2019. Une manière rationnelle de s'inscrire dans la durée pour mener à bien les grands projets structurants de la ville de demain.

## Patrimoine bâti

### 1 825 000 euros

630 000 euros sont dédiés aux travaux voués à améliorer les performances énergétiques des bâtiments notamment des écoles et des équipements sportifs.

Des travaux d'étanchéité dans les écoles maternelle Jean Moulin (95 000 euros) et élémentaire Iles de Mars (40 000 euros), la mise en conformité de l'école Jules Verne (80 000 euros), la rénovation du chauffage dans le gymnase Victor Hugo (100 000 euros) ou la réfection de la toiture du gymnase des 2 Ponts (150 000 euros) entrent dans cette somme.

Parmi les autres travaux, sont retenus notamment la cour de l'école des 120 Toises qui sera aménagée à hauteur de 100 000 euros. L'éclairage du stade Maisonnat, jusque là inexistant, est prévu dans une enveloppe de 110 000 euros, ce qui permettra l'ouverture de créneaux en soirée pour les entraînements. 280000 euros sont réservés à la rénovation des réseaux d'eau chaude sanitaire à l'EHPAD. 100 000 euros sont investis au centre aéré de Varces pour la rénovation de la chaufferie. Enfin 150 000 euros sont prévus pour la mise en accessibilité des bâtiments publics.



Rénovation du réseau d'eau à la résidence pour personnes âgées



Eclairage du stade Louis Maisonnat



Rénovation de la chaufferie du centre aéré



Ecole des 120 toises, un nouvel aménagement de la cour prévu.



## noine communal et au projet urbain

### Aménagement urbain : 1 480 000 euros

510 000 euros sont affectés à l'aménagement du quartier des Iles de Mars-Olympiades. La plus grosse part (230 000 euros) concerne l'aménagement du pied de barre des Olympiades (logements de l'OPAC), en lien avec les travaux qui viennent de se terminer. Une deuxième part (200 000 euros) financera la continuité de la liaison piétonne sur la dalle de la chaufferie des Olympiades jusqu'à la rue Albert Camus. Le reste (80 000 euros) est alloué aux travaux en lien avec les Ateliers publics urbains (APU) menés aux pieds des 4 tours des Iles de Mars (logements SDH). 200 000 euros sont consacrés aux travaux en lien avec les APU de Taillefer Marcelline.



Les ateliers publics urbains permettent aux habitants des quartiers de donner leur avis sur les améliorations d'aménagement. Mis en place en premier lieu aux Iles de Mars/Olympiades, ils accompagnent maintenant les travaux envisagés à Grand Galet ou à Taillefer

### Mobilier, matériel, parcs : 522 757 euros

À noter, les 140 000 euros budgétés dans le cadre du PPI pour le renouvellement du parc de véhicules. La municipalité souhaite remplacer progressivement sa flotte actuelle par des véhicules hybrides ou électriques plus respectueux de l'environnement et plus économes.



### Aménagements extérieurs : 85 000 euros

40 000 euros seront injectés pour l'éclairage public, 30 000 euros pour les aires de jeux, et 15 000 euros pour l'art dans la ville.

### le rôle majeur de l'investissement public

Préjudiciable aux services publics de proximité, la politique de diminution des aides aux collectivités territoriales décidée par l'Etat n'en est pas moins inquiétante en matière d'investissement. En effet, les communes, communautés de communes, départements et régions réalisent au plan national près de 71% des investissements publics qui ont des conséquences immédiates sur la croissance économique et l'emploi. À titre d'exemple, les collectivités locales assurent la quasi totalité des dépenses liées au logement et à l'aménagement urbain et elles prennent en charge également plus de 90% des investissements publics consacrés à l'éducation, à la culture et aux loisirs.

## ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES JEUNES



### SÉMINAIRE HANDICAP

Avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2015 de la loi sur l'accessibilité, la ville a souhaité sensibiliser ses agents aux différentes pathologies invisibles existantes, par le biais d'une journée de séminaire, organisée par le CCAS et à l'initiative de la conseillère déléguée au handicap, à l'accessibilité, à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femme homme, Nathalie Roy.

C'est au centre aéré de Varcis qu'une quarantaine d'employés de la ville s'est retrouvée pour découvrir, autour de conférences et d'ateliers menés par des professionnels de la spécialité, des handicaps méconnus et souvent mal compris.



### Projet de l'école Villancourt : les parents « contents d'être dans la boucle »

L'adjointe à l'éducation populaire Corinne Grillet a rencontré les parents d'élèves des écoles Olympiades, 120 Toises et Villancourt, au cours d'une réunion de présentation du projet et de la démarche : « on a expliqué la décision de fusionner les deux écoles, rappelé le calendrier et écouté les parents. Leurs inquiétudes portaient essentiellement sur le relogement des deux classes de la maternelle Villancourt pendant les travaux (entre juillet 2016 et août 2017). Les parents ont aussi des interrogations sur la sécurisation de la voirie et la circulation entre les deux écoles, l'organisation de la cantine. Mais ils sont surtout contents d'être associés à la réflexion ». Le service scolaire et les services techniques ont également rencontré en groupes de travail les enseignants, agents d'entretien, Atsem et animateurs. L'échéance du projet est fixée à la rentrée 2017. D'ici là, des réunions de concertation sont prévues.

### L'Espace familles au jeu des chaises musicales

Le Conseil général, qui a acheté le bâtiment du Carrefour Mozart, souhaite y faire des travaux avant d'y recentrer ses services, actuellement répartis entre la Maison du Parc (en face des Archives municipales) et le centre social Irène Joliot-Curie, pour la PMI. Pendant le 1er semestre 2015, rien ne change donc pour les services municipaux installés au carrefour Mozart. En juillet, quand les services du Conseil général investiront les lieux, l'Espace famille migrera temporairement à la Maison des Associations, le temps que les locaux de la Maison du parc soient aménagés pour y accueillir, à partir de janvier 2016, les services scolaire et périscolaire. Il était essentiel pour la municipalité de garder une présence forte des services du Département sur son territoire.

Le Point Information Jeunesse de Pont de Claix a réouvert en janvier 2014, après 8 mois d'inactivité. En un peu moins d'un an, le service a reçu environ 1000 jeunes (de 15 à 25 ans), familles ou enseignants. Mickaël Merat, conseiller délégué à la jeunesse, présente ce dispositif très largement soutenu par la ville, et dresse le bilan positif quelques mois après cette reprise.

### Qu'est ce qu'un PIJ ? Quelles sont ses missions ?

Le PIJ a une mission de service public, définie et garantie par l'État et dépendant du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ces structures d'information sont nombreuses (CRIJ, BIJ, PIJ) et s'articulent nationalement en réseau. C'est ce qui leur donne leur force. Le PIJ, c'est avant tout une plaque tournante de l'information à destination des jeunes. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, mais également d'orientation vers d'autres structures existantes telles que la Mission locale, la Maison pour l'emploi, des associations pour la mobilité internationale par exemple ou encore des organismes de santé ou d'aide pour trouver un logement ou un financement par le biais de bourses. Le PIJ est également un lieu ressource (job, logement etc.) et d'accès aux droits. En revanche, il ne s'agit pas de « faire à la place », mais bien d'orienter et d'accompagner les jeunes dans des démarches ou un projet. Pour garantir la qualité de l'information et de l'orientation, les informateurs jeunesse suivent, notamment, une formation spécifique, qui permettra à la structure dans laquelle ils œuvrent, d'être labellisée PIJ.

### Quelle est la position de la ville de Pont de Claix par rapport au PIJ ?

C'est une volonté de la commune que de disposer d'un PIJ, et donc de demander la labellisation, auprès du ministère de la jeunesse et des sports, de l'espace jeune en PIJ, afin de pouvoir intégrer le réseau Information Jeunesse (IJ).

La municipalité a mis en oeuvre une politique jeunesse basée sur le soutien dans sa globalité (emploi, insertion, santé...), dont le leitmotiv pourrait être « ne laisser personne à part ». Le PIJ est un outil de choix dans cette démarche. Il offre un accès à l'information à tous et sans discrimination, tout en prenant en compte le paysage local et les spécificités de chaque jeune et de sa famille. Ceci donne lieu à la mise en place de projets liés aux difficultés rencontrées. Plusieurs grands thèmes font l'objet d'actions ciblées, tels que la citoyenneté, l'autonomie ou la socialisation.

#### PIJ Pont de Claix

- place Michel Couëtoux

Lundi et mercredi de 13h30 à 18h30 - jeudi de 10h à 12h

- au centre social Jean Moulin jeudi de 16h à 19h

En-dehors de ces plages horaires, prendre RV avec les informateurs jeunesse

04 76 29 80 54







## AIDER LES PARENTS À ÊTRE PARENTS

La ville de Pont de Claix enrichit sa politique globale de soutien à la parentalité en proposant un nouveau rendez-vous hebdomadaire : "le temps d'en parler".

*"L'expérience réussie du temps d'accueil enfants/parents\* mis en place à la Capucine nous a naturellement poussés à élargir notre champ d'action et à mettre en place un dispositif ne concernant pas uniquement les tout-petits. "Le temps d'en parler" assure donc une continuité logique permettant aux parents d'aborder les questions propres à leurs enfants à partir de 6 ans, mais aussi celles relatives aux adolescents et aux jeunes. Le dispositif est conçu pour consolider la capacité éducative des parents par un accompagnement professionnel basé sur l'écoute, le dialogue et l'information. Corinne Grillet, adjointe en charge de l'éducation populaire insiste également sur les possibles évolutions du service : "une ouverture en journée tous les lundis après-midi est retenue mais nous ferons un bilan au cours du 1er semestre 2015 et nous verrons si d'autres créneaux horaires semblent mieux adaptés".*

En examinant aujourd'hui, à l'échelle nationale, les particularités de la cellule familiale et les relations parents/enfants qui s'y déroulent,

on mesure toute l'importance de l'effort supplémentaire de la ville de Pont de Claix et de ses partenaires en matière d'aide à la parentalité. En effet, dans son évaluation de la politique de soutien à la parentalité datant de février 2013, l'Inspection générale des affaires sociales souligne que la famille française est traversée, depuis trois décennies, par de profondes mutations : baisse de la fécondité, travail des femmes, diminution des mariages, instabilité conjugale. Le rapport précise aussi qu'"aujourd'hui, plus d'un enfant sur deux naît hors mariage, trois millions de jeunes sont élevés dans une famille monoparentale, plus d'un million d'enfants grandissent au sein d'une famille recomposée et un enfant sur cinq vit dans une famille pauvre. De ce fait, l'exercice de la fonction parentale est confronté à des enjeux inédits, qu'il s'agisse par exemple de la raréfaction des transmissions intergénérationnelles ou de l'irruption des écrans dans le quotidien des familles".

\* La Capucine,

Lieu d'Accueil Enfants/Parents (de la naissance à 6 ans)

Les accueillants reçoivent les enfants accompagnés d'un adulte dans la convivialité, le respect et l'anonymat : Sans rendez-vous, mardi de 8h30 à 11h15  
Renseignements : 04 76 29 80 24

\*\* Le temps d'en parler

Rencontres Parents/Professionnels

Le lundi de 14h à 16h  
2<sup>e</sup> étage du Centre Social Irène Joliot Curie.  
Accès libre et confidentiel  
Renseignements : service DRE  
04 76 29 80 65



## FLOTTIBULLE : PROXIMITÉ ET RAYONNEMENT

Lors du conseil municipal du mois de novembre, face aux interrogations de certains élus de la minorité (Front de gauche, communistes et citoyens), l'adjoint au sport et à la vie associative, Philippe Rozières a tenu à remettre les choses au point.

Premier constat : au niveau des tarifs, Flottibulle se situe dans la moyenne de ceux proposés à l'échelle de l'agglomération. Et Philippe Rozières de rappeler la priorité de la majorité municipale donnée en direction des Pontois : "si le prix de l'entrée à l'unité est de 2 euros, le prix pour 10 entrées enfants est de 17 euros, ceci afin de faciliter l'accès au centre aquatique pour les enfants souhaitant bénéficier régulièrement de l'équipement. Pour faciliter également l'accompagnement notamment des parents mais aussi pour permettre une fréquentation régulière de l'équipement par les adultes pontois, le prix d'entrée de 3 euros pour un adulte revient à 2,40 euros grâce à la carte de 10 entrées".

Concernant la question de la réintroduction de la gratuité des cours pour les personnes âgées, là-aussi la vérité est rétablie : "Il y

avait des cours gratuits nécessitant la présence de deux animateurs pour en général 4 à 6 usagers, et même dans certains cas la présence de deux animateurs pour 2 usagers. Aujourd'hui effectivement, ces cours sont facturés 50 euros par trimestre mais il est possible, en cas de situation financière difficile, de solliciter une aide auprès du CCAS via une commission d'aides financières facultatives." Deux personnes ont d'ores et déjà fait une demande pour laquelle elles ont obtenu un avis favorable. Les usagers intéressés trouveront tous les contacts utiles auprès du personnel accueillant de Flottibulle. En outre, l'organisation nouvelle des cours a permis à la ville de doubler leur nombre et l'on compte désormais huit séances d'aquabike, activité dont le succès va grandissant. Par ce biais, le centre nautique assure un service de proximité

tout en développant son attractivité à l'échelle de l'agglomération. Un rayonnement aujourd'hui accru qui permet d'alléger un peu les lourdes charges que la gestion d'un tel équipement engendre.

Face au souhait émis d'une priorité accordée aux associations pontoises, là encore Philippe Rozières réaffirme l'engagement de la ville : "notre souci est de permettre aux habitants de pratiquer une activité sportive ou de loisir en famille dans un équipement de qualité. La priorité est donnée aux associations pontoises notamment à celles à vocation sportive. C'est une question de pragmatisme : en raison des séances d'entraînements et de l'organisation de compétitions, une association sportive a besoin de plus de créneaux qu'une association de loisirs.

### La bonne note de Flottibulle

Avec une note de 3,9 sur 5, Flottibulle figure à la 17<sup>ème</sup> place des piscines de l'Isère sur les 69 équipements aquatiques que compte le département. Ce classement est fait sur la base de votes émis par des usagers sur le site internet du guide des piscines. Les critères pris en considération concernent la qualité de l'équipement, la qualité d'hygiène, la qualité d'accueil, les prestations offertes mais aussi les tarifs pratiqués.



MÉLISSA BELMOKADEM, PIANISTE ET MÉLOMANE, SUIT DES ÉTUDES DE DROIT EN RÊVANT DE COMPOSER DES MUSIQUES DE FILMS DOCUMENTAIRES.

## Du piano à Pékin

**M**élissa est « *un pur produit pontois* » : scolarisée à Jean Moulin puis au collège du Moucherotte, elle revendique sa réussite « *même si je suis issue d'une ZEP* ». Après son bac ES, elle enchaîne avec des études de droit. Titulaire d'un Master en Propriété intellectuelle (relative aux questions de droit d'auteur), elle se donne deux ans pour obtenir le CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat). Mais « *le droit, c'est mon gilet de sauvetage ; mon but premier c'est de faire de la composition* ». En maternelle déjà, Mélissa se rêve chef d'orchestre. Mais ses parents, soucieux de sa scolarité, la freinent. C'est pendant ses études post-bac que Mélissa s'inscrit au CRI (Conservatoire à rayonnement intercommunal) Jean Wiéner, dans la section piano, « *un instrument*

*polyphonique, pratique pour les compositions* ». Elle a d'ailleurs déjà une quinzaine de compositions à son actif.

Curieuse, amatrice éclairée de musique du monde, Mélissa achète un hang en 2007. « *Tout le monde croit que c'est un instrument asiatique ancien, alors qu'il a été fabriqué en Suisse entre 2000 et 2013 ; il y a 5000 hangs dans le monde.* » Mélissa en joue régulièrement depuis un an avec Laurent Moga, professeur de percussions au CRI. Elle a laissé son précieux hang au CRI, pour permettre aux autres élèves d'en jouer aussi. Mélissa joue aussi du erhu, instrument millénaire originaire d'Asie centrale, et traditionnel en Chine. Erhu signifie « deux », car il a deux cordes. Mélissa a l'opportunité de rencontrer Guogan, « *grand maître*

*de erhu* ». Pendant un an, elle se forme avec lui en montant tous les mois à Paris. Le grand maître lui propose un masterclass de trois semaines à Pékin. Elle y rencontre des professeurs de Shanghai et Pékin, visite des musées, découvre des villes, un patrimoine asiatique. « *Un grand voyage de tous les sens* » pour cette jeune fille qui aime l'esprit de la musique chinoise, « *sa sonorité unique, riche et originale* ». Touche à tout, elle mixe aussi pour Max FM, où elle anime une émission quotidienne. Le piano, qu'elle pratique au CRI avec Gallia Semory-Pin, reste son « *premier instrument* », mais elle joue également « *un peu de violoncelle* ». Sa luthière l'a mise en contact avec une étudiante à la Femis (école de cinéma), peut-être une piste à explorer pour réaliser son rêve ?

Déjà exprimé lors du débat d'orientations budgétaires je tiens à rappeler le contexte difficile pour les collectivités locales en générale causé par le désengagement de l'état qui se traduit pour notre commune par une baisse des recettes d'un peu plus de 5%. Malgré cela nous avons présenté le 18 décembre dernier au conseil municipal un budget 2015 de continuité. Un budget sur lequel, il y a un maintien des investissements, du service public, des subventions aux associations, aucune augmentation de l'impôt des ménages pontois et même une diminution pour tous...

**GRUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS /** Président : Sam Toscano

C'est vrai 2015 ne sera pas une année simple mais ce n'est pas le cas que dans notre ville, aujourd'hui dans cette agglomération des communes de droite ou de gauche sont dans une situation bien pire que la notre.

Nous avons, dès 2010, compris que nous devons maintenir à tout prix le service public malgré les graves difficultés qui ont pu apparaître, et le développer quand c'est nécessaire. Et nous le faisons. Ce n'est pas aisé. Mais cela se fait, au quotidien, grâce aux décisions des élus et aux agents qui permettent de porter tous les jours une exigence forte du service public.

La majorité est heureuse de présenter ce BP 2015, dans une situation historiquement contrainte, parce que c'est, encore une fois, un budget qui préserve ce qui est l'essentiel pour les Pontois et qui prépare l'avenir de notre commune, son développement équilibré et son nouveau positionnement au carrefour des 3 sud, comme polarité de la grande métropole grenobloise.

Les élus du groupe Socialistes et apparentés vous présentent tous leurs vœux pour cette année 2015.

## Baisse des impôts pour les ménages, un budget maîtrisé et engagé

Le budget 2015 de Pont de Claix en chiffres : 27 millions en fonctionnement, 6,5 millions en investissement. Le volontarisme marqué de la majorité municipale au bénéfice des Pontois et des politiques publiques se traduit en acte dès cette première année

**GRUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ECOLOGISTE /** Présidente : Eléonore Perrier

de mandat. Il se traduit par une baisse des impôts de tous les ménages pontois. Comment ? Par la disparition de la taxe d'habitation pour tous et par une hausse (inférieure en valeur) de la taxe foncière. Une mesure de justice qui permet à notre commune de garantir un service public municipal de qualité, à destination de l'ensemble la population et de soutenir notre capacité

d'investissement. Nous défendons ensemble une fiscalité qui allie respect de l'environnement, justice sociale et solidarité. L'audace de la fiscalité locale, c'est à Pont de Claix et c'est maintenant.

Les élus de l'Alliance républicaine de gauche et écologiste, Eléonore Perrier et Daniel de Murcia, vous souhaitent une belle et heureuse année 2015.

Aujourd'hui quatre millions et demi de personnes survivent avec les minimas sociaux. Trois millions de jeunes vivent sous le seuil de pauvreté. Les fins de droits ont augmenté de 56 % depuis 2008, ce qui explique le recours aux associations qui sont souvent la dernière branche de survie. Combien de drames humains derrière ces chiffres ?

L'explosion de la pauvreté est un drame social et humain. Dans ce contexte, le vote du budget est un temps politique fort de la vie municipale.

Le budget dans notre cité, comme dans toutes les autres

collectivités territoriales, peut de moins en moins être déconnecté des problématiques nationales et européennes.

La réduction de la dépense publique se montera ainsi en 2015 à 11 milliards d'euros. A savoir 6 milliards pour les dépenses sociales.

Dans ce contexte, notre commune, dont le revenu par habitant est très modeste avec un potentiel fiscal par habitant inférieur à celui des villes de la même strate, devra redoubler d'efforts pour tenir son budget et dégager des marges de manœuvres permet-

tant non seulement d'assurer son offre de service public mais de la conforter et de la développer pour répondre aux attentes sociales de sa population.

Porter le taux d'imposition de taxe d'habitation à 0.001 ce qui ne signifie ni plus ni moins à voter sa suppression ! La justice sociale ne peut exister sans redistribution. Ce rééquilibrage sera plus favorable aux familles modestes, tout en préservant les intérêts des propriétaires hormis ceux qui spéculent dans l'immobilier. Bonne année 2015.

**GRUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE /** Présidente : Dolorès Rodriguez

Le budget 2015 a été longuement réfléchi, travaillé et tient compte du contexte économique difficile, largement accentué par le désengagement de l'état. A l'échelle du territoire, les services devront être particulièrement inventifs pour faire mieux avec moins : œuvrer ensemble pour une utilisation optimale et transversale des ressources et compétences présentes sur notre commune afin de conserver un ser-

vice public de qualité et de proximité. A l'échelle de la métropole, il est nécessaire de maintenir des perspectives ambitieuses pour notre commune, permettre son développement équilibré grâce à son positionnement géographique et économique donnant à notre ville une meilleure attractivité.

Nous souhaitons que l'ensemble de ces éléments permette à Pont de Claix d'être un acteur

majeur au moment de la reprise économique nationale. Enfin, voir notre commune sortir de clichés trop restrictifs relève de l'un de nos vœux en ce début d'année, comme celui pour les Pontoises et les Pontois, de les voir réussir tous leurs projets.

*stecivile.pontdeclaix@gmail.com*

**GRUPE SOCIÉTÉ CIVILE /** Présidente : Laurence Bonnet

Modification des taux d'imposition: une décision démagogique et discriminatoire.

Comme en 2014, le budget 2015 confirme nos remarques et nos craintes. L'équipe municipale prétend compenser la pression fiscale imposée par le désengagement du gouvernement Valls en diminuant les recettes des impôts locaux communaux, mais, dans le même temps, elle augmente tous les tarifs des services publics municipaux : ce n'est plus le contribuable qui paye mais l'usager ! Ce moyen déguisé d'augmenter les prélèvements sur les familles pontoises est

encore plus injuste que l'impôt puisqu'il nie tout principe de solidarité. Mais il est fidèle au principe même du libéralisme : il faut payer le service dont on a besoin.

On annule la taxe d'habitation pour les familles locales en prétendant aider « les pauvres » et on augmente de 22% la taxe foncière pour les familles propriétaires en prétendant faire payer « les riches ». Mais, à Pont-de-Claix, les taux d'abattement sur la taxe d'habitation sont historiquement au maximum, ce qui exonerait déjà les plus pauvres ... Et la plupart des pro-

priétaires occupants de la ville ne sont pas des gens riches : ils ont acheté leur logement en travaillant et en se privant. Or, la loi n'autorise pas d'abattement sur la taxe foncière !

Cette mesure, qui peut paraître importante, est en réalité, démagogique, clientéliste et discriminatoire.

Aujourd'hui, nous le disons clairement à la population, le maintien du service public est en cause. Et creuser les inégalités sociales ne nous semble pas une réponse adaptée: nous ne pouvons être solidaires de cette politique.

**GRUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS /** Présidente : Simone Torres

Vu les tragiques événements survenus ces derniers jours, nous avons une pensée pour toutes les victimes de cet attentat et leur familles. Encore une fois, les forces de polices désarmées paient le prix fort.

Nous nous associons à l'émotion ressentie par tous les Français...

*m-glé@outlook.fr*

**GRUPE PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT /** Présidente : Martine Gle

# AGENDA

JANVIER / FÉVRIER 2015

**Du 9 jan. au 6 fév.**

## Exposition « Light Painting »

de Manogre (photos)  
Maison des associations et  
de l'économie sociale et solidaire  
(29 av. du Maquis de l'Oisans)  
du lundi au vendredi de 13h30 à  
17h, accès libre

Renseignements : service culturel  
04 76 29 80 59



**Ven. 16 jan., à 20h30**

## Sortie culturelle

L'Oriel (Varces)

« *Le comedy show fête ses 3 ans* »  
(humour), tarif : 5 euros, dès 5 ans.

Renseignements :

CS Jean Moulin : 04 76 29 86 60  
CS Joliot-Curie : 04 76 29 86 40



**Ven. 16 jan., de 19h30 à 20h30**

## Soirée jeux

CS Jean Moulin (12 rue du Dr  
Valois)

Renseignements :

CS Jean Moulin : 04 76 29 86 60  
CS Joliot-Curie : 04 76 29 86 40



**Mar. 20 jan., à 19h**

## Paroles de jeunes

PIJ (pl. Michel Couëtoux  
derrière l'Escale)

Rencontres et échanges sur le  
thème "Quels projets construire  
ensemble en 2015 ?"

Renseignements :

PIJ 04 76 29 80 54



**Jeu. 22 jan., à 20h et  
ven. 23 jan., à 14h**

## « Créature(s) »

Amphithéâtre  
(pl. Michel Couëtoux)

Théâtre pour tous, dès 16 ans.  
Représentation suivie d'une ren-  
contre sur le thème « Science-fic-  
tion et sciences en action : quel  
homme demain ? », en présence  
des artistes et d'enseignants,  
organisée par l'Université  
Joseph Fourier.

Renseignements :

Amphithéâtre 04 76 99 83 77

**Sam. 24 janv.**

## Sortie neige à Gresse-en-Vercors

En partenariat avec Alfa3A

Renseignements :

CS Jean Moulin : 04 76 29 86 60  
CS Joliot-Curie : 04 76 29 86 40



**Mar. 27 janv., à 13h30**

## Goûter des rois de l'UNRPA

Foyer municipal

(av. du Maquis de l'Oisans)

Inscription obligatoire.

Renseignements :

UNRPA : espace Beausite



**Ven. 30 janv., à partir de 17h**

## Soirée zen à Flottibulle

(83 cours St-André)

Atelier massage réflexologie,  
relaxation, moment convivial.

6 euros pour les Pontois, 10 euros  
pour les extérieurs.

Renseignements :

Flottibulle 04 76 29 86 00



**Sam. 31 jan., à 20h30**

## Sortie culturelle

Théâtre en rond (Sassenage)

« Surprises magiques » (magie),  
tarif : 3 euros dès 5 ans.

Renseignements :

CS Jean Moulin : 04 76 29 86 60  
CS Joliot-Curie : 04 76 29 86 40



**Mar. 3 fév., à 20h**

## « Mes mains sont plus âgées que moi »

Amphithéâtre

(pl. Michel Couëtoux)

Danse pour tous, dès 11 ans.

Renseignements :

Amphithéâtre 04 76 99 83 77



**Ven. 6 fév., à 18h30**

## « Rameau, Lully et les autres... »

Moulins de Villancourt

salle des Charpentres

(85 cours St-André)

Conférence proposée par le SIM  
Jean Wiéner, animée par Serge  
Coste, avec la participation des

élèves de la classe « Chant et  
accompagnement piano »,  
avec Isabelle et Emmanuel  
Guiguet.

Renseignements et réservations :  
SIM Jean Wiéner : 04 76 99 25 25



**Ven. 20 fév., à 20h**

## Film conférence

Amphithéâtre

(pl. Michel Couëtoux)

Michel Huet, grand reporter :  
"Les orpailleurs en Guyane".

Entrée : 5 euros.

Renseignements :

OMS 04 76 98 62 77



**Sam. 21 fév.**

## Carnaval.

Sur le thème des îles. Départ de  
Villancourt/Flottibulle, arrivée  
au parc Jean de la Fontaine.

Renseignements : service  
culturel : 04 76 29 80 59



**Ven. 25 fév., à 18h30**

## « Mélodies déguisées »

Moulins de Villancourt - salle des  
Charpentres (85 cours St-André)

Conférence proposée par le SIM  
Jean Wiéner, animée par

Véronique Courbet, avec la parti-  
cipation des élèves de la classe «  
flûte à bec & musique ancienne ».

Renseignements et réservations :  
SIM Jean Wiéner 04 76 99 25 25



**Jeudi 26 fév., à 20h30**

## Conseil municipal

Mairie (pl. du 8 mai 1945)

Renseignements :

service questure  
04 76 29 80 06



**Sam. 28 fév.**

## Formation aux gestes de premiers secours

Ancienne école Taillefer

(21 av. du Maquis de l'Oisans)

A partir de 10 ans.

Renseignements :

Sauveteurs Secouristes Pontois  
04 76 98 65 62

